



Bien vendu non-conforme (entre particuliers)

Par **Devanime**, le **15/04/2012 à 20:43**

Bonjour,rrnrnJ'ai récemment acheté un téléphone à un particulier (via une annonce sur internet). J'ai donc demandé toutes les informations nécessaires et nous nous sommes mis d'accord sur ces informations (SMS), nous avons ensuite procéder à la vente.rrnrnJ'ai rédigé une lettre de cession récapitulant les informations concernant le produit, et le vendeur l'a signé. Néanmoins, peu de temps après je constate que le produit vendu n'est pas conforme à ce qui a été convenu (discussion, SMS, et lettre de cession). rnrnNéanmoins, j'ai procédé au déblocage du produit (désimlocké) entraînant un coût supplémentaire. Ce n'est malheureusement qu'après que j'ai remarqué la non-conformité du bien.rrnrnDonc, j'ai demandé au vendeur de me rembourser l'achat et le déblocage, il a refusé. Je ne sais pas si le vendeur est de bonne foi ou non.rrnrnQuels sont mes recours possibles ?rnPuis-je obtenir un remboursement du bien+déblocage ? Ou du bien seulement ? (alors que le bien qui sera retourné aura des caractéristiques supérieures au bien vendu)rrnrnMerci de votre attention.